

# DEVENEZ PARTENAIRE DE LA FONDATION ANAIS

**et soutenez des actions  
qui ont du sens !**



[www.fondation-anais.org](http://www.fondation-anais.org)

## QUI SOMMES NOUS ?

### Fondation ANAIS – Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

La Fondation ANAIS accompagne les **parcours de vie** des personnes en situation de **handicap** ou de **dépendance** depuis **1954**. Les typologies de handicaps accueillis sont : déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

#### ANAIS en chiffres

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions



## QU'EST-CE QUE LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE ?

Le mécénat désigne **“l'appui matériel ou humain fourni par une entreprise en faveur d'une association ou d'une fondation sans aucune contrepartie”**.

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE MÉCÉNAT



**Le mécénat financier** (versement d'une somme d'argent)



**Le mécénat de compétences** (collaborateurs qui s'engagent sur leur temps de travail)



**Le mécénat en nature** : don de biens immobilisés (véhicules, équipements, prestations gratuites, locaux)

## QU'EST-CE QUE LE SPONSORING ?

Le sponsoring ou parrainage désigne le **“soutien apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct”**. Contrairement au mécénat, il y a en retour une contrepartie dans un but publicitaire.

**Votre appui est essentiel pour faire perdurer nos actions  
et construire un avenir inclusif.**

**Ensemble, agissons main dans la main pour  
notre société.**

## POURQUOI VOUS ENGAGER À NOS CÔTÉS ?

- Pour soutenir une démarche humaniste et solidaire
- Pour valoriser votre image et votre implication en faveur du handicap et de la dépendance
- Pour motiver et fédérer vos salariés autour de projets qui ont du sens
- Pour agir avec les personnes en situation de handicap et de dépendance dans la construction d'une société au sein de laquelle chacun a sa place
- Pour bénéficier d'avantages fiscaux.

## ILS NOUS SOUTIENNENT



**Vous aussi, rejoignez-nous afin d'Agir pour Notre Société.**

## AVANTAGES FISCAUX

**Mécénat d'entreprise** : réduction fiscale allant jusqu'à **60% du montant des dons** dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaire annuel HT, mais pouvant être reporté sur les 5 exercices suivants en cas de dépassement du plafond.

**Sponsoring** : la dépense réalisée est **déductible du résultat imposable** de l'entreprise (**60% du don** dans la limite de 0,5% du CA HT).

La dépense de parrainage est soumise à la **TVA**. Les factures générées dans le cadre du sponsoring sont TTC et le sponsor peut déduire la TVA facturée au bénéficiaire du parrainage dans les conditions de droit commun.

### CONTACT

#### FONDATION ANAIS

Métropole 19

134/140 Rue d'Aubervilliers - 75019 Paris

**Julie FOUcart** - Directrice Communication  
Tél. 07.85.61.77.41 - dircom@fondation-anais.org